

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 71 (1932)

**Heft:** 40

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

## IMAGINATION ET JOURNALISTES

**I**'AUTRE jour, comme je traversais la place St-François, je vis à quelques pas de moi l'index d'une main s'élever menaçant vers le ciel et deux yeux me transpercer de leurs éclairs. Trois à quatre secondes plus tard, la main me saisissait par le bouton supérieur de mon veston et me tirait de gré ou de force sous un auvent de l'église de St-François pour me tenir la harangue suivante, au sujet de l'appréciation sur les journalistes contenue dans un récent article du *Conteur*:

— Alors, mon brave, c'est ainsi que tu arrange les journalistes ! Pour qui nous prends-tu ? Certes, de l'imagination il en faut un peu dans tous les métiers, mais ce n'est pas avec cela que nous remplissons les colonnes de nos journaux. Nous sommes l'exactitude même, le miroir parfait de la vie, les portes-paroles de l'opinion publique, la conscience de l'humanité, ni plus ni moins, tu m'entends !

— Oui, répondis-je à moitié étourdi, les journalistes sont des personnes qui savent tout. Quand, par hasard, il leur arrive de n'être pas renseignés sur quelque chose, ils puisent ce qui leur manque dans leur propre imagination.

— Comment, tu oses récidiver en ma présence ? C'est inouï, ce culot !

Mon temps étant précieux et la discussion paraissant vouloir s'envenimer et s'éterniser sans utilité aucune, je promis à mon ami Agenor Vieuxtemps, rédacteur au *Courrier de la Paix*, de lui apporter la preuve de mon assertion dans un prochain numéro du *Conteur*. C'est ce que je m'en vais essayer de faire ci-après en m'effaçant cependant devant l'opinion autrement compétente d'un homme du métier.

Un Parisien qui fut en son temps un journaliste notable, G. Duval, raconte en ces termes, dans ses « Mémoires », ce qui lui arriva un certain jour :

« De retour à Paris, je trouvai un mot d'Emile de Girardin me priant de passer à la *Liberté*, rue Montmartre. Il me demande s'il me conviendrait d'entrer dans sa rédaction. J'accepte avec enthousiasme ; il me fait asseoir et me dit :

» Ecrivez de suite un article sur la marine du Brésil. Deux colonnes. Vite. Nous sommes en retard.

» Je n'oublierai jamais ma confusion. Je ne possédais sur la marine du Brésil aucun renseignement. Girardin m'aurait proposé d'improviser un discours sur les dépôts pélagiques de la Méditerranée, mon embarras n'eût pas été plus grand. Je lui avoue mon ignorance en la matière ; il rajuste son binocle, fronce les sourcils, resserre son noeud de cravate et, de sa petite voix grêle que j'entends encore :

» — Si vous voulez réussir dans le métier, il faut vous habituer à traiter tous les sujets, même ceux que vous ne connaissez pas. Le lecteur les connaît encore moins, le journaliste a toujours sur lui la supériorité d'un professeur, fût-il mauvais, sur des élèves qui sont des cancrels.

» J'avais, tout jeune, passé mes examens pour l'Ecole navale, avant de préparer Polytechnique ; je réunis mes souvenirs et entrai bravement dans le vif de mon sujet, agrémenté d'ex-

pressions techniques qui me valurent les compliments de Girardin. L'article ne soulève pas une protestation ; pas une rectification n'en détruisit l'heureux effet et, pour que la honte fût complète, trois mois après, je recevais l'ordre du Christ du Brésil ! Girardin m'en félicita. »

Et maintenant, la parole est à mon ami Agenor Vieuxtemps, s'il le juge à propos.

Aimé Schabzigre.



## ON CRANO TSACHAO

**I**ETAI on tant brav' hommo lo vilhio ministre de Praz-Renaille que ti le dzein de la cououna l'amâvant que met lâo péré.

L'è que le cougnessâti per lâo petit nom por cein que l'avâi batsi stisse, fé lo catsimo à stasse, maryâ stausse, remauffâ le z'on et le z'autro ào prîdzo et principalameint ào djonno, einterrâ le père-grand et le mère-grand, pliorâ avoué clliâo que l'avant lo tieu que lâo sagnîve. Tot lo velâdzò se sarâi fé soupliâ on momeint por li, se l'avâi falu et crâio prâo que lo ministre, lâ, se sarâi laissâ boulrâ à tsavon po ti clliâo de la perrotse.

Brâvo monsu Metsi Mè fâ mau bin que la moo l'aussé subliâ. Mè seimblie adî que le dzein sant pe croûio du lî !

N'avâi quonna brelâre. Eh ! mon Dieu ! cô è-te que n'ein a min : on è adî lo brelâiri de caquon. La brelâre à monsu Metsi l'étai d'allâ à la tsasse tandu l'âton.

Oh ! n'étai pas po fêre dâo mau âi bête. Lè z'amâve trâo et n'ein avâi jamé min tiâie. Quand vayâi on dzé, coumeincive à éterni d'onna fooce devant de terî que l'ozî tsantâve de dzouïo po remachâ lo ministre et se sauâve. La demeindze la matenâ, tandu lo prîdzo tote lè bête de la créachon veggant se baillâ le bondzo devant la cura et tsantâ à tsacon la sinna que l'etâi galé de lè z'ouïe.

Faut que vo diesso assein que monsu lo ministre Metsi l'avâi la yuva bassa et se manquâve lâ lâivre l'étai pas tot sa fauta, mè cein ne fâ rein à l'affére. L'étai on boun hommo et pu l'e bon.

Vaitc que, on dzo d'on vilhio âton dâi z'autro iâdzo, se promzâne dein onna truffiâre, avoué son fusi. Tot d'on coup, vaitc onna pèdri que dépuffe tot drâi devant se piaute. L'étai tant ballâ que le brâvo ministre n'a pas pu se teni de la... manquâ. L'a terî et quemet faut adî qu'onna bâla l'aulle queaque pâ, l'è lo tsat à Perclliouset que l'a reçuva.

Lo ministre l'a étâ bin eimbétâ, vo pouâide crêre. Tyâ on tsat, et clliâo à Perclliouset oncora ! Peinsâ-vâ !

Le va dan vê Perclliouset et lâi fâ dinse :

— Accutâ-vâi, Samuët, iè quie fé onna caville : i'è tyâ ton tsat ein mè crèyeint de tyâ onna pèdri. Ne vu pas que te sâi ein perda. Vî gno tê lo payâ !

— L'è veré que l'è bin mon tsat, so repond Samuët Perclliouset, mâ ne vû pas que vo mè lo païeyi. L'è rein por vo. Tsacn pâo sè trompâ.

Lo ministre l'a étâ conteint et l'a continuâ sa veryâ dein lo prâ à Perclliouset.

Stisse, tot parâi, s'inquiétâve on bocon de lo vère reparti. Tyâ on tsat ein sè crèyeint de tyâ on ozâ, l'étai oquie à sè recordâ ! Assebin, quand vâi lo ministre que l'allâve dâo côté iô lè vatsé l'êtant ein stamp, Perclliouset trace vè son valet et lâi dit dinse :

— Feli, vâ vîto reintrâ lè vatsé à l'étrâblio, que monsu lo ministre lè prègne pas po dâi bâcasse !

Marc à Louis.

Ménagère moderne. — Une jeune bonne rapporte au marchand une caisse à balayures qu'elle avait acheté tout à l'heure

— Alors, qu'est-ce qu'il y a ? Elle ne va pas, cette caisse ?

— Non, monsieur. Madame a dit qu'il la fallait avec fermeture-éclair, comme un sac à main !

## L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

**I**E syndic de Larozive sort de chez lui. Vous vous figurez sans doute un monsieur en habit de cérémonie avec tube sur le chef. Non, syndic d'une de nos petites communes rurales, il part pour un travail de drainage, en souliers et habits couverts de boue sèche, coiffé d'un vieux feutre lavé d'année en année par les pluies du printemps, les ondées d'été et la neige fondante des hivers. Il a le pas lent, celui d'un homme fatigué par le travail de la terre ; cependant, son visage reflète le bonheur de remplir son devoir de bon agriculteur. Comme à l'ordinaire, il avance tête baissée et au moment d'entrer dans la forêt, les mésanges gazouillent : « il médite, notre syndic ; il médite un texte de l'Ancien Testament ». D'autres oiseaux le fixent de leurs petits yeux intéressés. Un vieux corbeau qui le connaît d'ancienne date pousse un « couah » retentissant, lequel, s'il y avait pris garde, aurait averti le bon magistrat que quelque chose d'anormal se préparait. Au contour de la route une grande ombre se projette devant lui : c'est un jeune gendarme, grand, blond, fines moustaches, tête sympathique.

— Vos papiers, s. v. p.

— Vous me demandez mon acte d'origine, mais je n'ai pas l'habitude de l'avoir en poche.

— Ah ! ne me contez pas des histoires, vous êtes tout simplement un rôdeur de grands chemins.

— C'est faux !

— Vous dites que c'est faux ; le syndic de cette commune vous connaît-il ? si oui, conduisez-moi chez lui.

Mon vieil ami C. rebroussa chemin, suivi du jeune pandore qui ne le quittait pas du regard sévère qu'il avait pris pour la circonstance. Mais, je crois que s'il avait surpris l'expression des yeux pleins de malice qui scientillaient sous le vieux chapeau, il se serait méfié, surtout encore d'autant plus, s'il avait connu le caractère de pince-sans-rire du soi-disant vagabond. Les oiseaux volaient de branche en branche suivant les deux hommes : plus de cris joyeux, un silence morne, c'était maintenant de l'effroi ; ce